

Recommandations: Ce qui rend un passage piétons plus sûr

Planificateurs et autorités administratives

- La mobilité piétonne devrait toujours faire l'objet d'une planification spécifique dans l'optique de trouver une solution appropriée aux besoins de sécurité des piétons, tout en prenant en compte les interactions avec les autres acteurs motorisés et non motorisés de la mobilité. Ainsi, l'emplacement et la conception des passages piétons devraient être considérés comme des facteurs clés d'un système de mobilité piétonne, lui-même intégré à la planification de la mobilité urbaine dans son ensemble.
- Une bonne visibilité à tous les passages piétons doit être considérée comme l'élément le plus important. Les passages piétons devraient être conçus de manière à éviter la présence d'obstacles entravant la visibilité entre les piétons et les conducteurs. Dans les endroits où il est impossible d'interdire le stationnement de véhicules à proximité d'un passage piétons, la mise en place de trottoirs avancés placés en amont des places de stationnement sur chaussée devrait être encouragée.
- Aux carrefours, il est nécessaire d'éviter des concepts d'aménagement qui limitent la visibilité des piétons et des véhicules qui bifurquent. Au besoin, il est possible d'enlever les obstacles présents dans les angles des rues.
- Sur des passages piétons traversant plus de 2 voies, des îlots devraient être installés afin de parer à des situations potentiellement dangereuses et renforcer la sécurité des piétons présents sur les passages.
- Une signalisation fortement réfléchissante devrait être installée et des mesures de sécurité supplémentaires, telles que des aménagements conçus en particulier pour améliorer la visibilité nocturne, devraient être encouragées. Des compléments de marquage, d'éléments réfléchissants et de signaux (feux clignotants, éclairage urbain et routier, signalisation lumineuse montée sur des poteaux surplombant la chaussée, etc.) sont des éléments essentiels pour l'accroissement de la sécurité des piétons.
- Des exigences élevées de visibilité nocturne sont extrêmement importantes. Il est primordial d'augmenter l'intensité de l'éclairage aux endroits où c'est nécessaire.
- Les passages piétons devraient être systématiquement maintenus dans de bonnes conditions afin de correspondre aux exigences élevées requises pour une sécurité optimale. En particulier, le revêtement routier aux abords des passages piétons devrait toujours être entretenu afin d'offrir une adhérence maximale (des surfaces rugueuses sont préférables à des matériaux tels que la pierre) en cas de freinage soudain.

- Les passages piétons devraient faire l'objet de contrôles de sécurité réguliers. Ceci afin de mettre en évidence des problèmes et décider des mesures à mettre en œuvre pour atteindre un niveau de sécurité adéquat.
- Aux passages piétons équipés de signaux lumineux, les différentes phases de feux devraient être définies temporellement de manière à ce que les piétons soient en mesure de traverser la route en toute sécurité (voir document séparé). Aux passages qui n'ont pas de phase de feux exclusivement dédiée aux piétons, des feux clignotants supplémentaires peuvent avertir les conducteurs que des piétons peuvent se trouver sur la chaussée ou souhaitent traverser.
- L'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (utilisateurs de fauteuils roulants) aux passages piétons devrait être garantie par l'abaissement des bords de trottoir au niveau de la route, avec une pente qui ne dépasse pas 8%.
- Des surfaces tactiles au sol, des signaux sonores ou tactiles montés sur les feux de signalisation, ainsi que des bords de trottoir abaissés devraient être aménagés afin de permettre aux malvoyants de traverser la route en sécurité. Pour empêcher les véhicules de stationner après un passage piétons, il faudrait avoir recours à d'autres moyens que des bornes métalliques, celles-ci étant particulièrement dangereuses pour les malvoyants.
- Une attention spéciale devrait être accordée pour résoudre les conflits avec d'autres usagers de la route, en particulier les cyclistes et les tramways. Ceci afin d'éviter des situations potentiellement dangereuses pour les piétons qui attendent de pouvoir traverser la route (lignes de trams passant trop près du trottoir, bande cyclable entrant en conflit avec des trottoirs abaissés)
- Certaines solutions d'ordre technologique pourraient éviter des accidents entre des véhicules et des piétons. Il faut espérer que ces équipements seront déployés dans le futur (p.ex. détecteur automatique de présence de piétons qui avertit le conducteur d'une situation potentiellement dangereuse). Les feux de signalisation des piétons pourraient être équipés de compteurs à rebours permettant de décider s'ils sont en mesure de traverser en toute sécurité la chaussée, en rapport avec leurs capacités physiques (vitesse de marche). L'introduction de signaux lumineux basés sur la technologie LED devrait être encouragée dans toute l'Europe du fait de leur meilleure performance visuelle, particulièrement de nuit.